

Entreprises

Var Très Haut Débit, en charge du déploiement du réseau de la fibre optique, vous accompagne dans votre démarche avec la mise à disposition d'informations afin de faciliter votre parcours pour obtenir la fibre.

Pourquoi la Fibre ?

- › Une vitesse de connexion accrue;
- › Var THD propose à ses clients Fournisseurs d'Accès Internet des solutions de raccordement fibre avec des fibres dédiées, sécurisées et des débits garantis;
- › Une stabilité de connexion à Internet de meilleure qualité par rapport au réseau cuivre car elle est moins sensible, par exemple, aux perturbations météorologiques;
- › Une connexion Très Haut Débit avec la fibre :
 - Favorise l'amélioration de la productivité en permettant un meilleur confort de travail collaboratif : partage de fichiers, même très volumineux, en temps réel entre collaborateurs ou avec les partenaires et clients de l'entreprise;
 - Améliore la sécurité du système d'information en facilitant la sauvegarde régulière de volume important de données dans un centre d'hébergement à distance ;
 - Permet d'accéder plus simplement et facilement à des services professionnels en ligne comme des logiciels spécialisés.

Les acteurs

- › **Fournisseurs d'Accès Internet** : A la demande **d'un professionnel**, les Fournisseurs d'Accès Internet raccordent le client à partir des fibres mises en place sur le réseau de Var THD. Ils vous conseilleront pour **choisir l'offre fibre** la plus adaptée à vos besoins.
- › **VAR THD** : Le réseau d'initiative publique Var THD est chargé de **planifier et faire réaliser les travaux** de raccordement du réseau fibre de votre local ou locaux professionnel(s) au réseau fibre de Var THD. Var THD propose également des **solutions de fibre dédiée**, qui garantit la distribution de la fibre jusque dans votre entreprise.
- › **Professionnel** : Une fois éligible à la fibre, vous devez contacter le fournisseur d'accès internet présent sur le réseau de votre choix. Il procédera au raccordement de votre local ou locaux professionnel(s) et vous aidera à choisir l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Les démarches pour être raccordé à la fibre

Testez votre éligibilité

Vérifiez votre éligibilité sur le réseau fibre de Var THD afin de connaître la **disponibilité de la fibre optique** à votre local ou locaux professionnel(s).

Dans l'outil d'éligibilité, vous devez **renseigner votre adresse complète**, puis cliquer sur la pastille représentant votre local/entreprise. Cette pastille peut-être de différentes couleurs en fonction de **l'état du déploiement** de la fibre dans votre commune :

› **La pastille de votre local est jaune** : La fibre est en cours de déploiement. Les études de terrain sont en <https://www.vartreshautdebit.fr/professionnels-entreprises/entreprises?>

> **La pastille de votre local est Jaune** : La fibre est en cours de déploiement. Les études de terrain sont en cours de réalisation, des techniciens relèvent les adresses et étudient la meilleure manière pour raccorder le local ou les locaux professionnels.

> **La pastille de votre local est Orange** : La fibre arrive dans votre quartier. Les travaux de déploiement sont en cours, l'armoire de rue pour desservir votre quartier est installée.

> **La pastille de votre logement est noire** : L'éligibilité de votre local professionnel à la fibre est temporairement bloquée. Il y a plusieurs raisons à cela.

Soit Var Très Haut Débit **a constaté** lors des travaux une conduite ou un poteau endommagé (enfouissement de la chaussée, écrasement des conduites, dégradation des poteaux suite à des intempéries,...) Var Très Haut Débit doit donc **réparer ces infrastructures** après avoir obtenu l'autorisation d'Orange ou d'Enedis.

Soit, nous avons constaté après contrôle une **incohérence de l'information administrative** et **technique** dans les différentes bases de données.

Dans ce cas Var Très Haut Débit doit réaliser les **corrections** avec l'ensemble des **acteurs concernés**.

> **La pastille de votre local est Bleue** : La fibre est prochainement disponible à votre local professionnel. Le déploiement est en cours de finalisation, des opérations de contrôle qualité ont lieu durant **1 à 3 mois** selon la complexité du réseau.

> **La pastille de votre local est verte** : La fibre est disponible à votre local. Vous pouvez maintenant **souscrire à une offre fibre** chez l'un des fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau.



[Testez votre éligibilité](#)

Contactez l'opérateur commercial de votre choix



FAI présents sur le réseau

Pour raccorder un nouveau bâtiment

Var THD dispose d'un service chargé d'identifier l'ensemble des permis de construire et d'aménagements sur le territoire des 119 communes du réseau d'initiative publique du Var. **Ce service prend contact avec le promoteur / aménageur pour organiser le raccordement à venir** au réseau de Var THD et signer la convention d'immeuble.



Informations ARCEP au 12/10/2023

<https://www.arcep.fr/demarches-et-services/utilisateurs/raccorder-batiment-neuf-fibre-optique-zone-moins-dense-demarches.html>

<https://www.vartreshautdebit.fr/professionnels-entreprises/entreprises/>

Si toutefois, le contact n'a pas été encore établi, il est possible d'adresser sa demande en remplissant la fiche ci-dessous



Nos points de contact : immobilier.vthd@vartreshautdebit.fr

0 800 366 300 (+ 83)



VAR TRÈS HAUT DÉBIT

66 avenue de l'Amiral
Daveluy
83000 TOULON